



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L' **Afrique**

AFR/RC61/INF.DOC/2
9 août 2011

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Soixante et unième session
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 29 août – 2 septembre 2011

Point 18.2 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DES AUDITS INTERNE ET EXTERNE DE L'OMS

Document d'information

SOMMAIRE

	Paragraphes
CONTEXTE	1–4
PROGRÈS RÉALISÉS	5–6
PROCHAINES ÉTAPES	7–9
	Page
ANNEXE : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS D'AUDIT INTERNE ET EXTERNE EN DATE DU 5 AOÛT 2011.....	4

CONTEXTE

1. Conformément au rapport de la cinquante-septième session du Comité régional tenue à Brazzaville en 2007, qui préconisait de tenir les Membres du Comité régulièrement informés des progrès réalisés dans le renforcement de la conformité aux règles, réglementations, politiques et procédures administratives en vigueur, le présent document d'information fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes et des progrès réalisés pour atténuer les risques et améliorer les contrôles, ainsi que l'imputabilité dans la Région.

2. Depuis la dernière session du Comité régional tenue en septembre 2010, un audit de la performance a été conduit au Bureau de Représentation de l'OMS au Mali par le Bureau des Services de contrôle interne. En outre, des audits externes ont été conduits au Bureau régional à Brazzaville et au Bureau de la Représentation de l'OMS en République démocratique du Congo. En juin 2011, 12 recommandations formulées par des audits conduits dans la Région n'étaient pas encore suivies d'effet – quatre de 2008, une de 2009, cinq de 2010 et deux de 2011.

3. Les rapports des audits internes et externes commis en 2011 ont fait ressortir les conclusions suivantes : le niveau d'utilisation des fonds et les taux d'exécution budgétaire sont faibles; les demandes de remboursement des avances de caisse et les rapprochements bancaires ne se font pas en temps voulu; la séparation des tâches entre la manipulation des fonds et leur gestion n'est pas clairement établie; l'établissement de rapports sur les fonds d'avances de coopération financière directe (DFC) et les accords de services techniques (TSA) n'est pas fait en temps voulu; le contrôle des accords spécifiques de service (APW) n'est pas rigoureux; la mise à jour de la comptabilité de stocks n'est pas faite régulièrement; certaines avances sur les salaires et les voyages ne sont pas justifiées.

4. Lors de son audit des comptes de l'OMS de l'exercice 2010, le commissaire aux comptes a également émis certaines observations relatives au grand nombre d'avances sur les salaires et les voyages non justifiées dans la Région. Les membres du Comité exécutif et les délégués à l'Assemblée mondiale de la Santé ont demandé des éclaircissements sur cette situation et souhaité qu'il leur soit fait le point sur l'état de liquidation des encours.

PROGRÈS RÉALISÉS

5. S'agissant des avances mentionnées ci-dessus, le Directeur régional a expliqué à l'Assemblée mondiale que la plupart d'entre elles ont été consenties pendant la transition de l'ancien système comptable au Système mondial de gestion (GSM) nouvellement déployé. Ces avances se justifient par le fait que plusieurs membres du personnel n'ont pas perçu leurs salaires, leurs données personnelles n'ayant pas été correctement enregistrées dans le GSM. En avril 2011, ces problèmes avaient été pratiquement résolus et 90 % des avances avaient été régularisées. Depuis lors, plus de la moitié des avances restantes ont été liquidées. La Région fera rapport du règlement définitif de toutes les avances consenties lors de la réunion du Conseil exécutif prévue en janvier 2012.

6. En outre, les progrès ci-après ont été réalisés depuis la dernière session du Comité régional tenue en septembre 2010 à Malabo en Guinée équatoriale :

- a) Des règles et procédures plus strictes ont été mises en place pour limiter et contrôler étroitement l'octroi des avances;

- b) Des mesures adéquates ont été prises pour clôturer de manière satisfaisante les audits internes dans les Bureaux de Représentation de l'OMS au Kenya et au Niger, qui datent du 29 mai 2009 et du 19 juin 2009 respectivement;
- c) La restructuration organisationnelle est en cours, avec pour vocation de renforcer le suivi, le contrôle et la conformité au niveau du Bureau régional, des Équipes d'appui interpays et des bureaux de pays;
- d) Le Bureau régional, en cohérence avec les autres Régions et le Siège, a établi un registre des risques, qui lui permet d'identifier, de suivre et d'atténuer les risques majeurs liés au contrôle financier et opérationnel;
- e) Le rôle du Responsable de la conformité aux règles et procédures a été renforcé, ce qui s'est traduit par une nette amélioration de la mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes antérieurs;
- f) Le Système mondial de gestion (GSM) a institué plusieurs contrôles, visant notamment à empêcher les dépassements de budget (autrefois appelés «soldes négatifs»), et a accru la transparence dans toutes les transactions financières, en vue de renforcer le contrôle et le suivi;
- g) Le Bureau régional a apporté sa contribution à la révision du manuel financier et administratif de l'OMS, qui n'était plus d'actualité depuis bien longtemps. Le nouveau manuel devrait apporter de la clarté aux règles et aux procédures opérationnelles dans l'environnement du GSM;
- h) Un appui et une formation en gestion financière ont été fournis à leurs pairs par des membres du personnel du Bureau régional lors de visites qu'ils ont effectuées dans les Représentations de l'OMS en Afrique du Sud, au Botswana, au Mozambique, en Namibie, au Niger, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Tanzanie.

PROCHAINES ÉTAPES

7. Le taux de mise en œuvre des recommandations non encore suivies d'effet de 12 audits internes et externes formulées depuis 2008 était de 66 % au 5 août 2011 (voir annexe ci-dessous). Un accent marqué sera mis sur la clôture des recommandations les plus anciennes et l'application efficace de celles portant sur les risques les plus élevés de conformité insuffisante avec les règles en vigueur.

8. En outre, un certain nombre de démarches s'avèrent impératives pour améliorer la conformité aux règles et procédures et l'obligation de rendre compte dans la Région. À cette fin, le Bureau régional devra s'attacher à :

- a) Mettre en place une nouvelle structure administrative à tous les niveaux – Bureau régional, bureaux de pays et équipes d'appui interpays – afin de renforcer la conformité et les fonctions de contrôle de l'OMS, et s'adapter à l'environnement du GSM tout en améliorant l'efficacité des opérations;

- b) Finaliser et appliquer le cadre de responsabilisation adapté à l'OMS/AFRO pour clarifier les rôles et les responsabilités de tous les membres du personnel, en particulier des responsables des groupes organiques, des Représentants de l'OMS dans les pays, des coordonnateurs des équipes d'appui interpays, des responsables d'unités et des gestionnaires de programmes;
- c) Proposer des formations, établir des rapports et développer des outils pour améliorer la conformité avec les exigences liées à l'établissement des rapports et aux contrôles requis pour les avances de la coopération financière directe, les contrats spécifiques de service et les caisses d'avances;
- d) Renforcer le suivi de l'exécution du budget par le biais de la tenue de réunions mensuelles du Comité de gestion et de développement du Bureau régional, en vue de l'utilisation rationnelle et diligente des ressources disponibles;
- e) Continuer à assurer la formation par les pairs du personnel des bureaux de pays dans les domaines des finances, de l'administration et des opérations du GSM;
- f) Préparer les bureaux de pays à recevoir des missions d'audit par des visites préalables du Responsable de la conformité, et aider les représentations de l'OMS à mettre en œuvre les recommandations et conclusions post-audit de manière adéquate;
- g) Faire rapport du règlement définitif de la question des avances sur les salaires et les voyages, y compris des avances passées par pertes et profits, à la réunion du Conseil exécutif prévue en janvier 2012.

9. Le Comité régional est invité à prendre note du présent rapport et à fournir des orientations au Directeur régional, s'il y a lieu.

**ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS D'AUDIT INTERNE ET EXTERNE
EN DATE DU 5 AOÛT 2011**

N°	Titre de l'audit	Date du rapport d'audit	Numéro du rapport d'audit	Nombre de recommandations	Recommandations déjà suivies d'effet	Non encore suivies d'effet	Pourcentage des recommandations suivies d'effet	Observations
Audits internes				(1)	(2)	(3)=(1)-(2)		
1	Bureau régional AFRO (Suivi)	12.02.2008	07/757	25	23	2	92	Réponse reçue du Bureau des Services de Contrôle interne (IOS) le 26 octobre 2010. Deux recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen à la DAF.
2	Bureau de Pays/Afrique du Sud	23.05.2008	08/767	38	34	4	89	Réponse du Bureau de Pays envoyée au Directeur de l'IOS le 14 juillet 2011. Sa réponse est attendue.
3	Bureau de Pays/Ghana	06.08.2009	09/806	32	30	2	94	Réponse du Bureau de Pays envoyée au Directeur de l'IOS le 15 juin 2011. Sa réponse est attendue.
4	Bureau de Pays/Zambie	10.03.2010	09/817	26	11	15	42	Réponse du Bureau de Pays envoyée au Directeur de l'IOS le 15 juillet 2011. Sa réponse est attendue.
5	Bureau régional AFRO	22.03.2010	09/820	46	15	31	33	Réponse reçue de l'IOS le 1er novembre 2010. Trente et une recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen à la DAF.
6	Bureau de Pays/Nigeria	09.07.2010	10/832	58	37	21	64	Réponse reçue de l'IOS le 17 janvier 2011. Quarante-six recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen au niveau du Bureau de Pays.
7	Bureau de Pays/Burkina Faso	30.08.2010	10/836	29	23	6	79	Réponse du Bureau de Pays envoyée au Directeur de l'IOS le 12 juillet 2011. Sa réponse est attendue.
8	Bureau de Pays/Mali	23.12.2010	10/842	45	34	11	76	Réponse reçue de l'IOS le 6 mai 2011. Vingt-deux recommandations sont en cours d'examen au niveau du Bureau de Pays.
Total Audits internes				299	207	92	69	
Audits externes								
1	Bureau régional AFRO	17.12.2008	N/A	15	13	2	87	Réponse reçue du Directeur des services d'Audit externe le 13 octobre 2010. Deux recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen à la DAF.
2	Bureau de Pays/Nigeria	11.12.2008	N/A	11	6	5	55	Réponse reçue du Directeur des services d'Audit externe le 28 avril 2009. Cinq recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen au niveau du Bureau de Pays.
3	Bureau régional AFRO	10.02.2011	EA/2010/AFRO/12	15	2	13	13	Réponse reçue du Directeur des services d'Audit externe le 13 juillet 2011. Treize recommandations non encore suivies d'effet sont en cours d'examen à la DAF.
4	RDC	28.01.2011	EA/2010/WRODR/09	8	3	5	38	Réponse du Bureau de Pays envoyée au Directeur des services d'Audit externe le 18 juillet 2011. Sa réponse est attendue.
Total Audits externes				49	24	25	49	
TOTAL GENERAL				348	231	117	66	